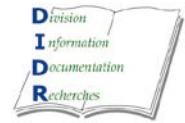


TURQUIE



2 mars 2020



La carte d'identité

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. L'ancienne carte d'identité (« <i>Nüfus Cüzdanı</i> »)	3
2. La nouvelle carte d'identité électronique (« <i>Kimlik Kartı</i> »)	3
Bibliographie	6

Résumé : L'ancienne carte d'identité (« *Nüfus Cüzdanı* »), distribuée jusqu'en 2016, est remplacée par la nouvelle carte d'identité électronique (« *Kimlik Kartı* »), plus sécurisée et contenant un plus grand nombre d'informations, émise à titre expérimental en 2016 et généralisée au 1^{er} janvier 2017. Sa distribution ne donne pas lieu à des difficultés particulières. Les anciennes cartes restent valables. Conditions d'obtention.

Abstract : The old identity card ("Nüfus Cüzdanı"), distributed until 2016, is replaced by the new electronic identity card ("Kimlik Kartı"), more secure and containing a greater amount of information, issued on an experimental basis in 2016 and generalized on January 1, 2017. Its distribution does not give rise to any particular difficulties. The old cards remain valid. Conditions for obtaining.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. L'ancienne carte d'identité (« *Nüfus Cüzdanı* »)

Selon les informations rassemblées en 2015 par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, la carte d'identité (« *Nüfus Cüzdanı* ») se présente sous forme de carte plastifiée en format de poche. Elle est délivrée au bureau d'état civil qui existe dans toutes les municipalités, soit 996 bureaux en 2015. Elle est « exigée pour travailler, accéder aux services sociaux et de santé, s'inscrire sur les listes d'électeurs, accéder aux tribunaux turcs, obtenir un passeport ou un permis de conduire, s'inscrire à l'école et à l'université, posséder des biens immobiliers ou un véhicule et obtenir des services de téléphonie et d'accès Internet, ainsi que des services à domicile »¹.

D'après une étude publiée en 2008, environ 6% des enfants âgés de moins de 5 ans à cette date n'étaient pas enregistrés à l'état civil, ce pourcentage atteignant 14% pour les enfants d'origine kurde et 12,6% dans les provinces de l'est du pays². En 2015, bien que l'enregistrement des naissances soit parfois retardé par des difficultés matérielles comme l'illettrisme ou les conditions météorologiques dans les régions rurales, aucun obstacle systémique à l'enregistrement n'est signalé, y compris parmi les groupes minoritaires³. Selon les données rassemblées par le Département d'Etat américain en 2019, l'enregistrement des naissances à cette date est « universel » et généralement rapide ; les problèmes d'apatridie concernent essentiellement les enfants de réfugiés syriens, arrivés en grand nombre depuis 2011⁴.

D'après le rapport de suivi de la Commission européenne publié en 2014, les cartes d'identité d'ancien modèle « ne sont pas, physiquement, des documents très sûrs et il est relativement facile de les falsifier » ; cependant, les possibilités de fraude sont limitées car tout citoyen se voit attribuer un numéro d'identité et toutes les données d'état civil sont transmises en temps réel, par voie électronique, au système central d'enregistrement civil (MERNIS)⁵. D'après le ministre turc de l'Industrie, cité par le journal turc anglophone *Hürriyet Daily News* en 2012, il y avait, à cette date, 700 000 procédures en justice liées à des fraudes à la carte d'identité⁶.

La carte d'ancien modèle est rose pour les femmes et bleue pour les hommes. Les mentions inscrites sur cette carte sont, outre le numéro d'identité, « le prénom, le nom de famille, le sexe, la date de naissance, le lieu de naissance, les noms du père et de la mère, l'état matrimonial, l'appartenance religieuse, le lieu d'enregistrement familial et l'ancien nom de famille ». Elle comporte aussi la photographie du titulaire ainsi que le sceau et la signature de l'agent d'état civil⁷.

2. La nouvelle carte d'identité électronique (« *Kimlik Kartı* »)

A partir de 2012, de façon expérimentale, les autorités turques émettent une nouvelle carte d'identité contenant, sous forme électronique, les données biométriques et personnelles ; sa durée de validité est de dix ans. 220 000 cartes sont distribuées dans la province de Bolu (nord-ouest de l'Anatolie) mais le système n'est pas encore généralisé en 2015⁸.

Selon une dépêche de l'agence d'information publique turque *Anadolu Ajansı*, reprise par plusieurs titres de la presse turque, la distribution de la nouvelle carte d'identité électronique (en turc : « *Kimlik Kartı* »), aussi appelée carte d'identité à puce (en turc :

¹ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

² Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

³ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

⁴ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

⁵ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

⁶ *Hürriyet Daily News*, 13/12/2012, [url](#)

⁷ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#) ; *Hürriyet Daily News*, 13/12/2012, [url](#) ; Département d'Etat des Etats-Unis, « US Visas – Turkey », n.d., [url](#)

⁸ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

« *Çipli Kimlik*⁹ », commence le 23 octobre 2016, à titre expérimental, dans la province de Kırıkkale (Anatolie centrale). Qualifiée de carte « intelligente » et « biométrique », elle contient, sous forme de puces électroniques, un volume d'informations estimé à un gigabit. Elle satisfait aux conditions réclamées par la Commission européenne pour la libéralisation des visas entre la Turquie et l'Union européenne. Le gouverneur de la province déclare qu'il a lui-même présenté sa demande de nouvelle carte le 14 octobre 2016 et qu'elle lui a été délivrée le 22¹⁰.

Selon les informations disponibles sur le site du service des visas du Département d'Etat des Etats-Unis, le modèle actuel de carte d'identité électronique de la République de Turquie (en turc : *Türkiye Cumhuriyeti Kimlik Kartı*) est distribué dans toute la Turquie depuis janvier 2017, les anciens modèles restant valables. Le nouveau modèle est du format carte de crédit, de même couleur pour les deux sexes, avec une photographie du porteur à partir de 14 ans. Elle est émise par la Direction générale de l'état civil et de la citoyenneté du ministère de l'Intérieur¹¹.

Selon les informations disponibles sur le site de l'administration turque de la carte d'identité (en turc : *T.C. kimlik kartı işlemleri*), la carte peut être obtenue au service de la population de l'administration du district. Il est conseillé de prendre un rendez-vous par voie électronique ou par téléphone, mais cette démarche n'est pas obligatoire si l'administration du district est peu fréquentée¹². Il faut payer la somme de 15 livres turques (2,27 euros) pour une nouvelle carte ou le remplacement d'une carte ancienne, et 30 livres turques (4,55 euros) pour le remplacement d'une carte perdue¹³. Selon le quotidien *Hürriyet*, dans un article publié le 2 janvier 2017, premier jour d'enregistrement des demandes pour la nouvelle carte, ce coût est de 16 livres turques pour une nouvelle carte ou un renouvellement, 32 pour une carte perdue¹⁴. Selon le site d'information *Internet Haber*, dans un article publié en janvier 2020, le montant de cette taxe pour une demande simple a été porté à 22,5 livres turques (3,41 euros)¹⁵. Le demandeur doit fournir une photographie biométrique de moins de 6 mois et présenter un document d'identité valable tel que carte d'identité personnelle, carte d'identité familiale, passeport, permis de conduire, carte de service d'administration ou carte de presse¹⁶. Si une personne de 18 ans au moins ne peut présenter aucun document avec sa photographie, sa demande peut être acceptée après une enquête¹⁷. Le demandeur doit signer sa demande. Ses empreintes digitales et palmaires des deux mains sont prises par le service compétent de l'administration. Pour une personne handicapée, ces données peuvent être prises à domicile par une équipe mobile¹⁸. La nouvelle carte est délivrée par courrier postal à l'adresse indiquée lors de la demande¹⁹.

Une demande peut être faite pour un enfant de n'importe quel âge ; si l'enfant a plus de 15 ans, il doit se présenter en personne ; en-dessous de cet âge, la demande est faite par la mère, le père, un tuteur ou un mandataire légal ; elle peut aussi être demandée par écrit par la grand-mère, le grand-père, les frères et sœurs, ou par le *muhtar* (maire de village ou de quartier). En l'absence de parents au premier degré, une demande est acceptée si elle vient d'un parent au second degré, ou, à défaut, au troisième degré²⁰. La

⁹ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

¹⁰ Anadolu Ajansı, 23/03/2016, [url](#)

¹¹ Département d'Etat des Etats-Unis, « US Visas – Turkey », n.d., [url](#)

¹² T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

¹³ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

¹⁴ *Hürriyet*, « Yeni kimlik kartları için başvuru başladı! İşte çipli kimlikler için gerekli belgeler », 02/01/2017, [url](#)

¹⁵ *Internet Haber*, « Kimlik değiştirme son tarihi ne zaman yeni kimlik başvuru ekranı », 20/01/2020, [url](#)

¹⁶ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

¹⁷ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

¹⁸ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

¹⁹ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

²⁰ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

photographie insérée dans la carte d'identité n'est pas obligatoire en-dessous de 15 ans mais elle peut être prise si la demande en est faite²¹.

Selon les informations rassemblées en 2019 par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, la nouvelle carte ne comporte aucune indication visible de la religion de la personne. L'appartenance religieuse est inscrite, à la demande de la personne, dans une puce électronique insérée dans la carte et aucune institution n'a directement accès à cette information²².

Une copie certifiée de la carte d'identité peut être obtenue auprès du *muhtar* (maire de village ou de quartier) ou d'un notaire²³. Le certificat de naissance (en turc : *Nüfus Kayıt Örneği*) peut remplacer la carte d'identité²⁴.

Selon le site d'information *Internet Haber*, dans un article publié en janvier 2020, une demande de carte d'identité, y compris la prise d'empreintes, peut être faite en huit minutes²⁵.

3. Situations particulières

En octobre 2017, selon le quotidien turc *Milliyet*, le service de gendarmerie d'Istanbul arrête un réseau de fabrication de faux documents, notamment des passeports et cartes d'identité du nouveau modèle, et d'autres pièces munies de faux tampons de notaires, commissariats de police ou autres administrations, utilisant l'identité de citoyens sans antécédents judiciaires. Ces documents étaient destinés à des réseaux de passeurs et à des groupes illégaux tels que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), l'Etat islamique (EI, Daesh) et le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C)²⁶.

Les cartes de service de la police sont renouvelées en décembre 2018²⁷ et les cartes de presse en décembre 2019²⁸.

En décembre 2019, une rumeur circule selon laquelle les anciennes cartes d'identité et permis de conduire cesseraient d'être valables en 2020. Cette rumeur est infondée²⁹.

Bien que les personnes transgenres soient exposées à une discrimination sociale et que les agressions à leur encontre soient relativement courantes, la réassignation de genre est légale en Turquie : la personne peut obtenir une modification de genre sur tous ses documents d'identité à l'exception du certificat de naissance³⁰.

Entre 2012 et 2015, la Turquie produit, à titre expérimental, des « cartes d'identité » destinées à la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN), non reconnue internationalement³¹. En août 2017, la RTCN généralise l'émission de la « carte d'identité » électronique qui peut être obtenue dans les représentations de cette entité à Ankara, Istanbul et Londres³².

Les sources publiques consultées ne mentionnent pas de difficulté particulière pour l'obtention d'une carte d'identité par une personne faisant l'objet d'une procédure judiciaire ou ayant purgé une peine de prison.

²¹ T.C. kimlik kartı işlemleri, 30/01/2016, [url](#)

²² Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 14/11/2019, [url](#)

²³ Département d'Etat des Etats-Unis, « US Visas – Turkey », n.d., [url](#)

²⁴ Département d'Etat des Etats-Unis, « US Visas – Turkey », n.d., [url](#)

²⁵ Internet Haber, 20/01/2020, [url](#)

²⁶ Milliyet, 19/10/2017, [url](#)

²⁷ Anadolu Ajansı, 05/12/2018, [url](#)

²⁸ Bianet, « 85 Press Cards Revoked Over 'National Security' », 02/12/2019, [url](#)

²⁹ Internet Haber, 20/01/2020, [url](#) ; Haberturk, 06/12/2019, [url](#)

³⁰ ERA – LGBTI, 19/06/2018, [url](#)

³¹ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 12/06/2015, [url](#)

³² T.C. kimlik kartı işlemleri, 25/08/2017, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés du 19 au 21 février 2020.

Organisations intergouvernementales

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « National report submitted in accordance with paragraph 5 of the annex to Human Rights Council resolution 16/21; Turkey - A/HRC/WG.6/35/TUR/1 », 14/11/2019

https://www.ecoi.net/en/document-search/?country=tur&content=identity&sort_by=origPublicationDate&sort_order=desc

Institutions nationales

T.C. kimlik kartı işlemleri, « Yeni TC Kimlik Kartı (Çipli Kimlik) Nasıl Alınır? », 30/01/2016

<http://www.tckimlikkarti.net/yeni-tc-kimlik-karti-ciqli-kimlik-nasil-alinir/>

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, « Turquie : information sur la Nufus Huviyet Cuzdani [Turkiye Cumhuriyeti Nufus Cuzdani] et tout autre document utilisé à des fins d'identification en Turquie (2012-mai 2015) », 12/06/2015

<https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?docid=5592af47>

Département d'Etat des Etats-Unis, « US Visas – Turkey », n.d.

<https://travel.state.gov/content/travel/en/us-visas/Visa-Reciprocity-and-Civil-Documents-by-Country/Turkey.html>

Organisation non gouvernementale

ERA – LGBTI, « Report on Legal Gender Recognition in the Western Balkans and Turkey », 19/06/2018

<http://www.lgbti-era.org/sites/default/files/pdfdocs/Report%20on%20Legal%20Gender%20Recognition%20in%20the%20Western%20Balkans%20and%20Turkey.pdf>

Médias

Internet Haber, « Kimlik değiştirme son tarihi ne zaman yeni kimlik başvuru ekranı », 20/01/2020

<https://www.internethaber.com/kimlik-degistirme-son-tarihi-ne-zaman-yeni-kimlik-basvuru-ekrani-2077439h.htm>

Haberturk, « Son dakika: Ehliyet ve kimlik yenileme son gün ne zaman? NVİ'den son tarih... », 06/12/2019

<https://www.haberturk.com/son-dakika-ehliyet-ve-kimlik-yenileme-panigi-nvi-tarihi-duyurmustu-2546935>

Milliyet, « Son dakika: Çipli kimlik kartı operasyonu! Terör örgütlerine bile gidiyormuş... », 19/10/2017

<https://www.milliyet.com.tr/gundem/son-dakika-ciqli-kimlik-karti-operasyonu-teror-orgutlerine-bile-gidiyormus-2539923>

Düzce Pusula, « MUHTARLARA KİMLİK KARTI », 01/09/2017

<http://www.duzcepusulula.com/muhtarlar-kimlik-karti/10704/>

Anadolu Ajansi, « The new high-tech cards, a step towards EU visa liberalization, hinder duplication, falsification, and forgery », 23/03/2016

<https://www.aa.com.tr/en/turkey/distribution-of-biometric-turkish-id-cards-begins/542483>

Hürriyet Daily News, « Distribution of biometric Turkish ID cards begins », 23/03/2016

<https://www.hurriyetaidailynews.com/distribution-of-biometric-turkish-id-cards-begins-96822>

Hürriyet Daily News, « Turkish citizens to receive new smart identity cards », 13/12/2012

<https://www.hurriyetaidailynews.com/turkish-citizens-to-receive-new-smart-identity-cards-36746>